

RÉSOLUTION 5

PRÉSENTÉE PAR : Conseil d'administration de la FHCC

PERSONNE-RESSOURCE : Tim Ross
Directeur, Affaires stratégiques
225, rue Metcalfe, bureau 311
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Tél. : (800) 465-2752, poste 222
Courriel : tross@fhcc.coop

Cette résolution s'adresse à la réunion : ✓ de tous les membres de la FHCC des membres de l'Ontario

Une vision de l'avenir pour l'habitation coopérative au Canada

NOUS PROPOSONS :

1. **QUE** la FHCC adopte le cadre de la vision pour l'avenir du mouvement canadien de l'habitation coopérative et envisage de l'intégrer dans le prochain plan stratégique de la FHCC;
2. **ET QUE** la FHCC encourage ses membres et partenaires à adopter le cadre de la vision.

LES RAISONS QUI NOUS MOTIVENT À PROPOSER CETTE RÉOLUTION SONT :

1. Lors de l'assemblée générale annuelle 2016 à Hamilton, les membres ont adopté une résolution intitulée *Une vision de l'avenir pour le mouvement de l'habitation coopérative au Canada*. Cette résolution demandait à la FHCC d'amorcer un dialogue avec ses coopératives d'habitation et ses fédérations régionales membres en vue d'élaborer une vision pour l'avenir de l'habitation coopérative au Canada. Le processus, appelé *Notre mouvement, notre futur*, invitait les membres à s'engager dans un dialogue national par le biais d'une plateforme en ligne et de discussions en personne lors d'activités régionales et de forums des membres du printemps.
2. Les pensées, les idées et les thèmes partagés par les membres de partout au Canada offraient une riche base pour élaborer la nouvelle vision. À l'AGA de 2017, les membres ont adopté le document *Aller de l'avant avec notre vision pour l'avenir du mouvement de l'habitation coopérative au Canada*. Ce document demandait à la FHCC de puiser dans les résultats des consultations de *Notre mouvement, notre futur* et de diriger un processus en vue d'établir une vision pour assurer le succès futur de notre mouvement, et de présenter cette vision à des fins d'approbation à l'AGA de 2018.

3. La FHCC a collaboré étroitement avec les fédérations régionales tout au long de l'année 2017 et au début de 2018 pour tirer parti des résultats des consultations antérieures. Des leaders nouveaux et établis du mouvement coopératif de partout au Canada se sont réunis pour participer à un sommet de deux jours pour partager, écouter et identifier les principaux enjeux, thèmes et aspirations futurs du mouvement. Cet exercice s'est soldé par l'élaboration d'un cadre de la vision qui décrit un programme commun pour assurer la croissance durable et inclusive de l'habitation coopérative au Canada.
4. Notre mouvement subit des changements internes et externes importants, et nous avons besoin d'un point de repère pour guider nos efforts collectifs à l'avenir. Le cadre de la vision vise à :
 - a. *inspirer* notre mouvement à tous les niveaux,
 - b. *nous mettre au défi* de considérer que nos actions et nos décisions quotidiennes servent à appuyer un idéal supérieur,
 - c. *nous engager* dans une perspective plus globale en imaginant «ce qui est possible»,
 - d. *appuyer* nos efforts individuels et collectifs en faveur de la croissance et du changement,
 - e. *élever* notre sentiment «d'identité et du bien que nous faisons».
5. Le cadre de la vision appartient au mouvement et il se veut un document vivant applicable à tous les niveaux de notre mouvement. Des commentaires ont été recueillis au sujet du cadre durant l'hiver et le printemps de 2018, et ils sont annexés à la présente résolution dans sa version la plus récente.

NOUS ESTIMONS QUE CETTE MESURE COÛTERA :

Les ressources pour la planification stratégique sont prévues dans les budgets des opérations de la FHCC.